

droit.

ATTESTATION DE VIREMENT IRREVOCABLE

<div class='pdf-text'>

Nous soussignés, Eco Capital (E.C), établissement de microfinance agréé pour exercer des activités

bancaires en République du Congo conformément au décret n°7236/MEFB-CAB du 15 novembre 2007,

après avis conforme de la COBAC D-2007/2018, déclarons avoir notre siège au n°1636 Boulevard Denis

Sassou Nguesso, Batignol Brazzaville.

Représenté par son Directeur Général, Monsieur ILOKO Charmant.

Nous certifions par la présente que Monsieur/Madame Frédéric Dieu-Merci Mavoungou Bayonne détient un compte courant

enregistré dans nos livres avec les caractéristiques suivantes :

CODE BANQUE:

NUMERO DE COMPTE: AAAAAAAAAAAAAAAAAAA

Devise: XAF

Il est l'ordonnateur d'un virement irrévocable et permanent d'un montant total de 5,000,000.00 FCFA (cinq

millions de francs CFA), équivalant actuellement à 7,692.31 euros, destiné à couvrir les frais liés à ses études

en France.

Il est précisé que ce compte demeurera bloqué jusqu'à la présentation, par le donneur d'ordre, de ses

nouvelles coordonnées bancaires ouvertes en France.

À défaut, les fonds ne pourront être remis à sa disposition qu'après présentation de son passeport

attestant d'un refus de visa. Toutefois, nous autorisons le donneur d'ordre, à toutes fins utiles, à utiliser

notre compte ouvert auprès de United Bank for Africa (UBA).

IBAN: AAAAAAAAAAAAAAA BIC: AAAAAAAAAAAAAA

En foi de quoi, cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de



Eco capital Sarl

Société a responsabilité limité au capital de 60.000.000 XAF

Siège social : 1636 Boulevard Denis Sassou Nguesso Brazzaville

Contact: 00242 06 931 31 06 /04 001 79 40

Web: www.ecocapitale.com mail: contacts@ecocapitale.com

RCCM N°CG/BZV/B12-00320NIU N°M24000000665934H

Brazzaville République du Congo